

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Avenant n° 1 au marché relatif aux travaux de dévoiement du réseau d'adduction d'eau potable du réservoir de la pépinière

P.J. : 1 projet de délibération

La conduite d'adduction du réservoir de la pépinière (quartier de Normandie) est une ancienne conduite en fonte grise de diamètre 500 mm puis 400 mm datant de 1933. Celle-ci est le prolongement de la conduite d'adduction du réservoir de Rivière Salée III, en provenance de l'usine du Mont-Té, conduite renouvelée en 2009 en fonte ductile de diamètre 500 mm.

Le remplacement de la conduite d'adduction depuis le réservoir de Rivière Salée III jusqu'au réservoir de la pépinière est rendu nécessaire de par l'âge du réseau et sa nature fragile (fonte grise de 1933, et mauvaises conditions de pose). De plus, un nouveau tracé a été validé le long de la voie Express (côté Sud), entre l'ancienne voie ferrée et la rue Jacques Iékawé, afin de supprimer le tracé existant, réalisant un détour conséquent sur le territoire de la Ville de Dumbéa, et traversant des terrains en cours d'aménagements par la SARL Entre-Deux-Mers.

Ainsi, par délibération n° 2015/1272 du 13 octobre 2015, le conseil municipal a autorisé la signature d'un marché sur appel d'offres ouvert pour la réalisation de ces travaux d'adduction d'eau potable. Le marché de travaux n° 98218 2016 T 089 a été signé en 2016 avec l'entreprise PACIFIC ADDUCTION SARL pour un montant de 64.313.046 F/CFP TTC.

Toutefois, il est nécessaire d'intégrer les travaux supplémentaires suivants au marché :

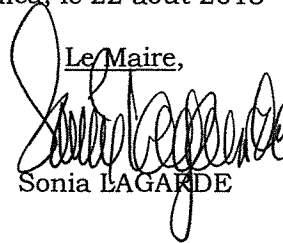
- la surprofondeur du réseau dans une partie de l'emprise de la voie ferrée,
- la démolition de 1077 m³ supplémentaires de masse rocheuse non prévue au marché dont 127 m³ liés à une surprofondeur du réseau,
- l'apport de matériaux de remblais de qualité en raison de l'impossibilité de réutiliser les déblais de tranchée tel que prévu au marché.

Ces travaux complémentaires et modificatifs engendrent une hausse du coût initial du marché de 9.319.820 F/CFP soit une augmentation de 14,49 %. Le marché passerait ainsi à 73.632.866 F/CFP TTC. Il est également nécessaire de prolonger les délais du chantier d'un mois qui passerait ainsi à huit (8) mois.

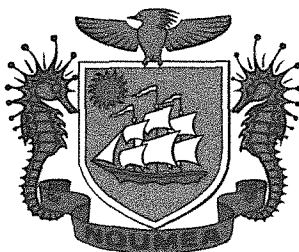
Il est donc proposé au conseil municipal d'habiliter le Maire ou son représentant à signer avec l'entreprise PACIFIC ADDUCTION SARL, l'avenant n° 1 au marché n° 98 218 2016 T 089 en date du 4 octobre 2016 pour les travaux de dévoiement du réseau d'eau potable du réservoir de la pépinière.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 22 août 2018

Le Maire,

Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

13 SEP. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

695

(N)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 11 septembre à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION 05.09.2018	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Janine BAJON
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Karine DESTOURS
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Christine BELLET
	M.	Marc MANSEL	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELESSERT
	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Charlène SOERIP
	Mme	Françoise SUVE	Mme	Liliane CONDOUMY
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Jean-Claude BRIAULT
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Félicia BALLANGER
	M.	Tristan DERYCKE	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
DATE D'AFFICHAGE 05.09.2018	Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Dominique KORFANTY
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Angélo PITO
	M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Dina REY
	Mme	Valérie LAROQUE	M.	Hnadriane HNADRIANE
	M.	Mathieu OUANEMA		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	M.	Daniel LEROUX	M.	Patrick SENS
			Mme	Françoise SUVE	Mme	Jinezi Annie QAEZE
Nombre de présents	:	29	M.	Dominique SIMONET	M.	Marc DESCHAMPS
			Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	André WAMO
Nombre de votants (14 procurations)	:	43	M.	Nicolas VIGNOLES	M.	Gaël YANNO
			Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	Mme	Isabelle LAFLEUR
			M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
			Mme	Sabine KAGY	Mme	Sonia BACKES
			M.	Christophe OBLED	M.	Philippe BLAISE
			M.	Kalisito MUSUMUSU	M.	Jonas TAOFIFENUA
			Mme	Germaine NEWEDOU	M.	Charles ERIC
			M.	Christophe CHEVILLON	Mme	Mireille LEVY
			Mme	Laurène CASSAGNE		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

autorisant la signature d'un avenant n° 1 au marché relatif aux travaux de dévoiement du réseau d'adduction d'eau potable du réservoir de la pépinière

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **11 SEP. 2018**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération modifiée de la commission permanente du congrès de la Nouvelle-Calédonie n° 136/CP du 1^{er} mars 1967 portant réglementation des marchés publics,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2015/1272 du 13 octobre 2015 autorisant la signature d'un marché sur appel d'offres ouvert pour la réalisation de travaux de dévoiement du réseau d'eau d'adduction d'eau potable du réservoir de la pépinière,

VU le marché n° 98218 2016 T 089 en date du 4 octobre 2016 conclu avec l'entreprise PACIFIC ADDUCTION SARL,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/182 du 12 mars 2018 relative au budget primitif de la distribution d'eau potable pour l'exercice 2018,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/618 du 31 juillet 2018 portant décision modificative n° 1 du budget annexe primitif de la distribution d'eau potable 2018 de la Ville de Nouméa,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/174 du 22 août 2018,

La Commission d'Appel d'Offres entendue en séance du 6 juillet 2018,

La commission conjointe de l'Urbanisme, des Transports et de l'Intercommunalité / de l'Environnement et du Développement Durable entendue en séance du 28 août 2018,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le Maire ou son représentant est habilité à signer, avec l'entreprise PACIFIC ADDUCTION SARL, l'avenant n° 1 au marché n° 98218 2016 T 089 en date du 4 octobre 2016 pour les travaux de dévoiement du réseau d'eau d'adduction d'eau potable du réservoir de la pépinière.

ARTICLE 2 /

L'avenant visé à l'article 1^{er} a pour objet de porter le montant total du marché à 73.632.866 F/CFP TTC et la durée totale du marché à huit (8) mois.

ARTICLE 3 /

La dépense est imputable au budget de la Ville.

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

13 SEP. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

ARTICLE 4 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 5 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et notifiée à l'entreprise PACIFIC ADDUCTION SARL.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 11 SEP. 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 12 SEP. 2018

Le Maire,

Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
POLE AMENAGEMENT	- 1
D.E.P. (DETVEA+DPSD)	- 1
PACIFIC ADDUCTION SARL	- 1

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

13 SEP. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le 13 SEP. 2018
au Commissaire Délégué
et notifié le 14 SEP. 2018
~~et/ou publié le~~
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,

Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances